

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Plan parcellaire

1

de

2

Circonscription foncière : Shefford

Cadastre : Cadastre du Québec

Lot : 3 885 531

Type de document : Plan parcellaire

Numéro de document : 885758



Contexte de l'opération cadastrale

Numéro de dossier :	885758
Circonscription foncière :	Shefford
Dépôt au cadastre :	2007-01-30
Entrée en vigueur au BPD :	2007-02-01

Identification du lot

Numéro de lot :	3 885 531	Plan complémentaire :	PC-20615
-----------------	-----------	-----------------------	----------

Concordance(s)

Numéro(s) de lot :	3 398 252 ptie, 3 585 095 ptie
--------------------	--------------------------------

Propriétaire(s)

Développement Condominium Bromont inc.

Titre(s) de propriété

Mode(s) d'acquisition :	Contrat Contrat	Numéro(s) d'inscription :	11 737 345 Shefford
-------------------------	--------------------	---------------------------	---------------------

Localisation du lot

Municipalité(s) :	Bromont (Ville)
-------------------	-----------------

Signature de l'arpenteur(e)-géomètre

Fait conformément aux dispositions de l'article :	3043, al.1 C.c.Q.		
Préparé à :	Granby		
Signé par :	Denis Juair, arpenteur(e)-géomètre		
Minute :	5472	En date du :	4 octobre 2006

Information provenant de l'habillage du plan

Propriétaire(s) :	Développement Condominium Bromont inc. Syndicat de la Copropriété
Projection MTM, fuseau :	8
Feuillet(s) cartographique(s) :	31H07-010-1129 31H07-010-1130
Municipalité(s) :	Bromont (Ville)
Note(s) :	L'original du plan a été signé par le(s) propriétaire(s) ou son (leur) mandataire.

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Feuillet du plan complémentaire

1

de

1

Circonscription foncière :

Shefford

Cadastre :

Cadastre du Québec

Lot :

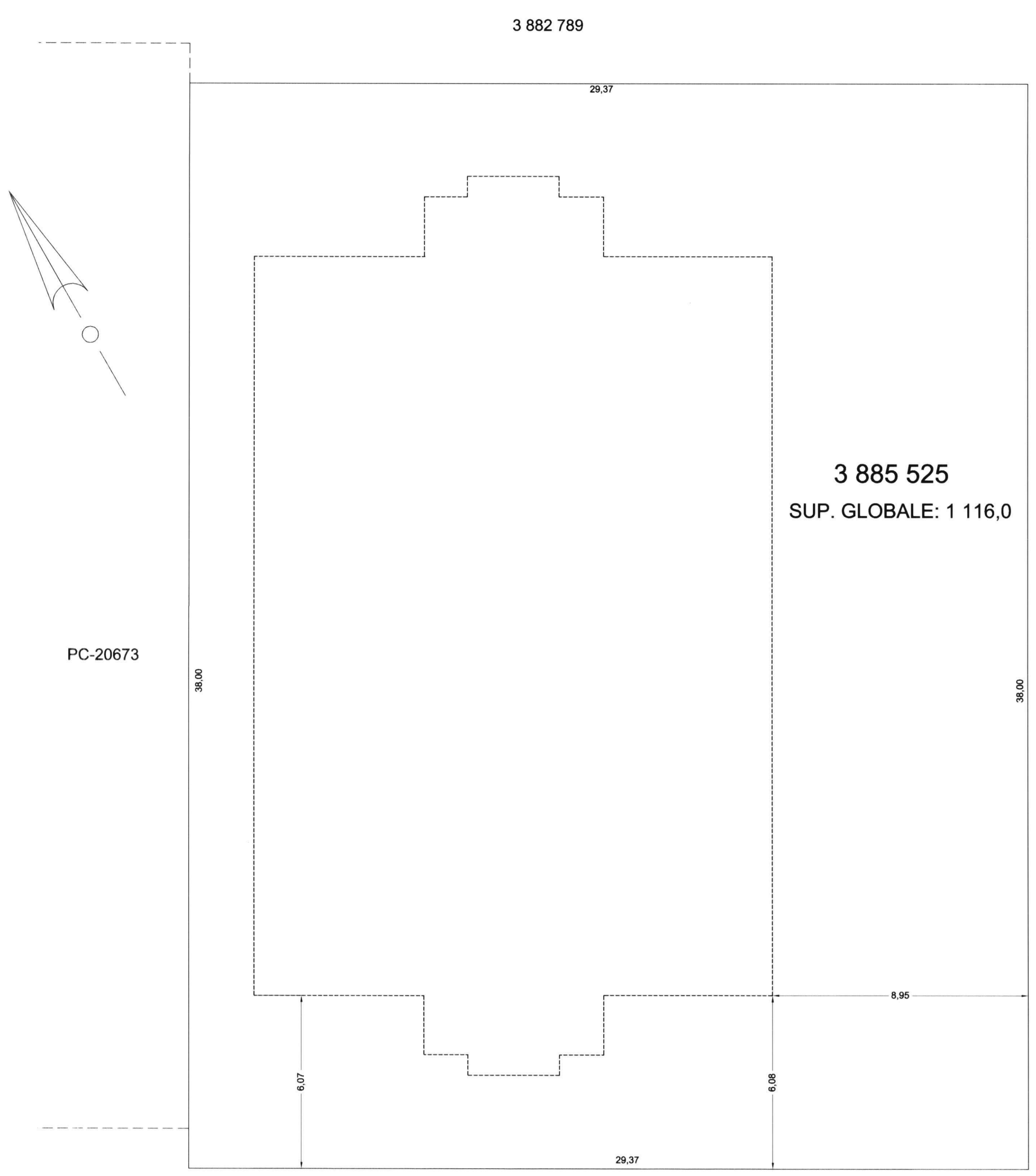
3 885 531

Type de document :

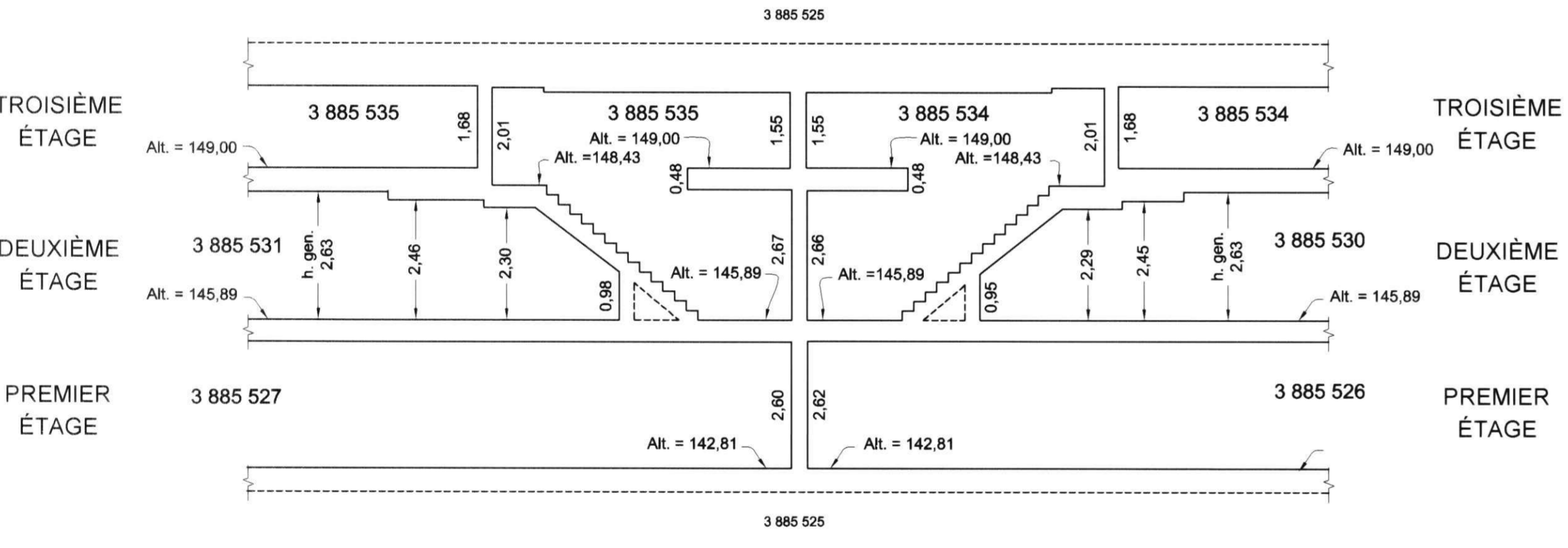
Plan complémentaire

Numéro de document :

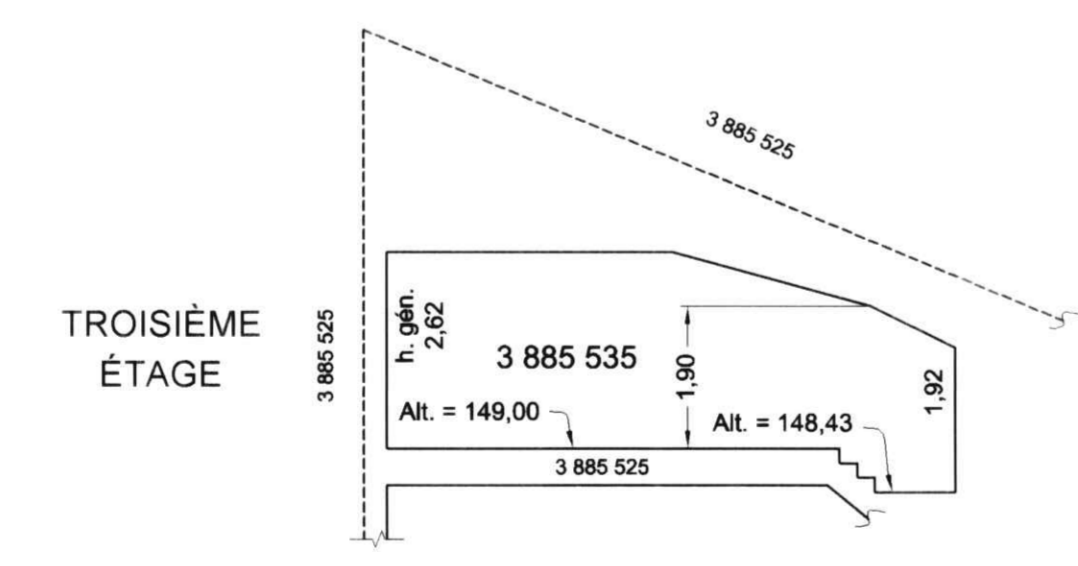
PC-20615 - 1001



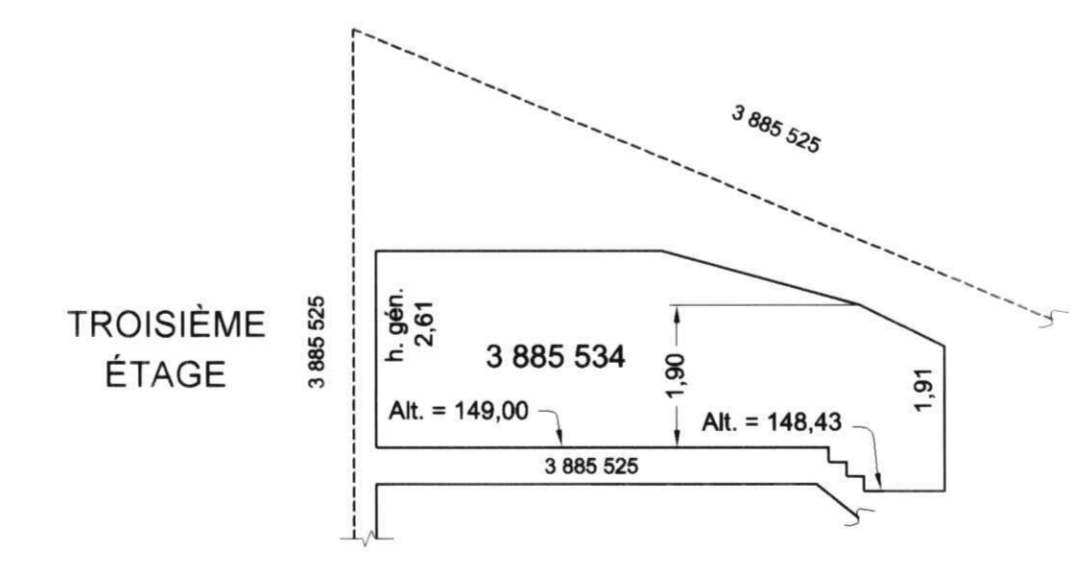
VUE DE LOCALISATION



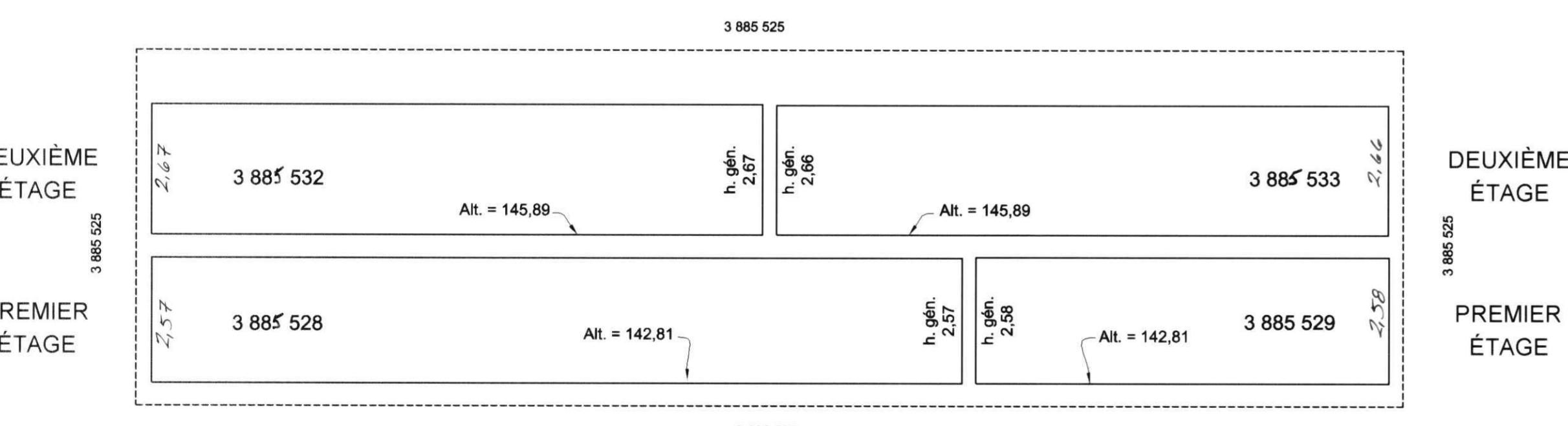
COUPE A-A



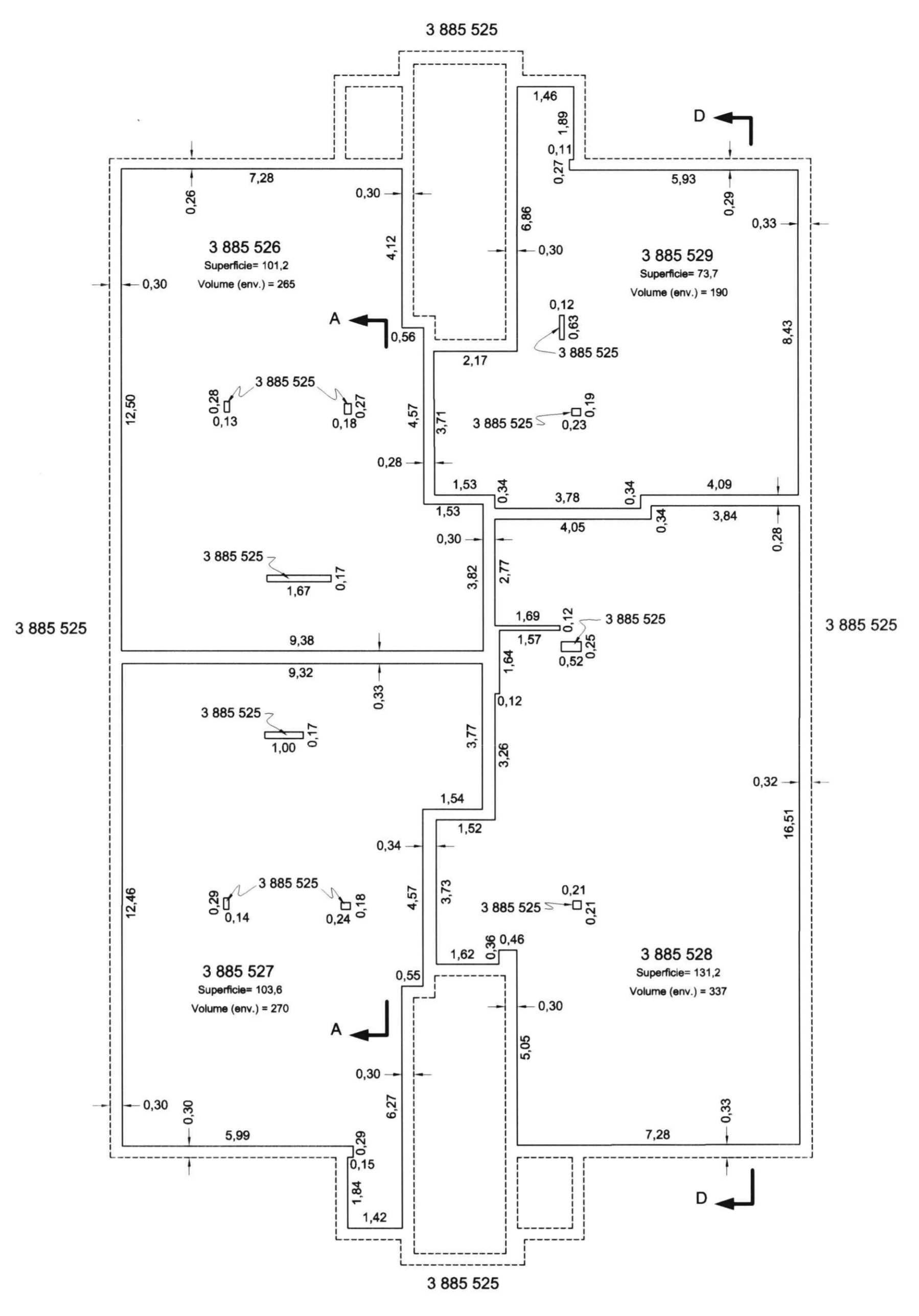
COUPE B-B



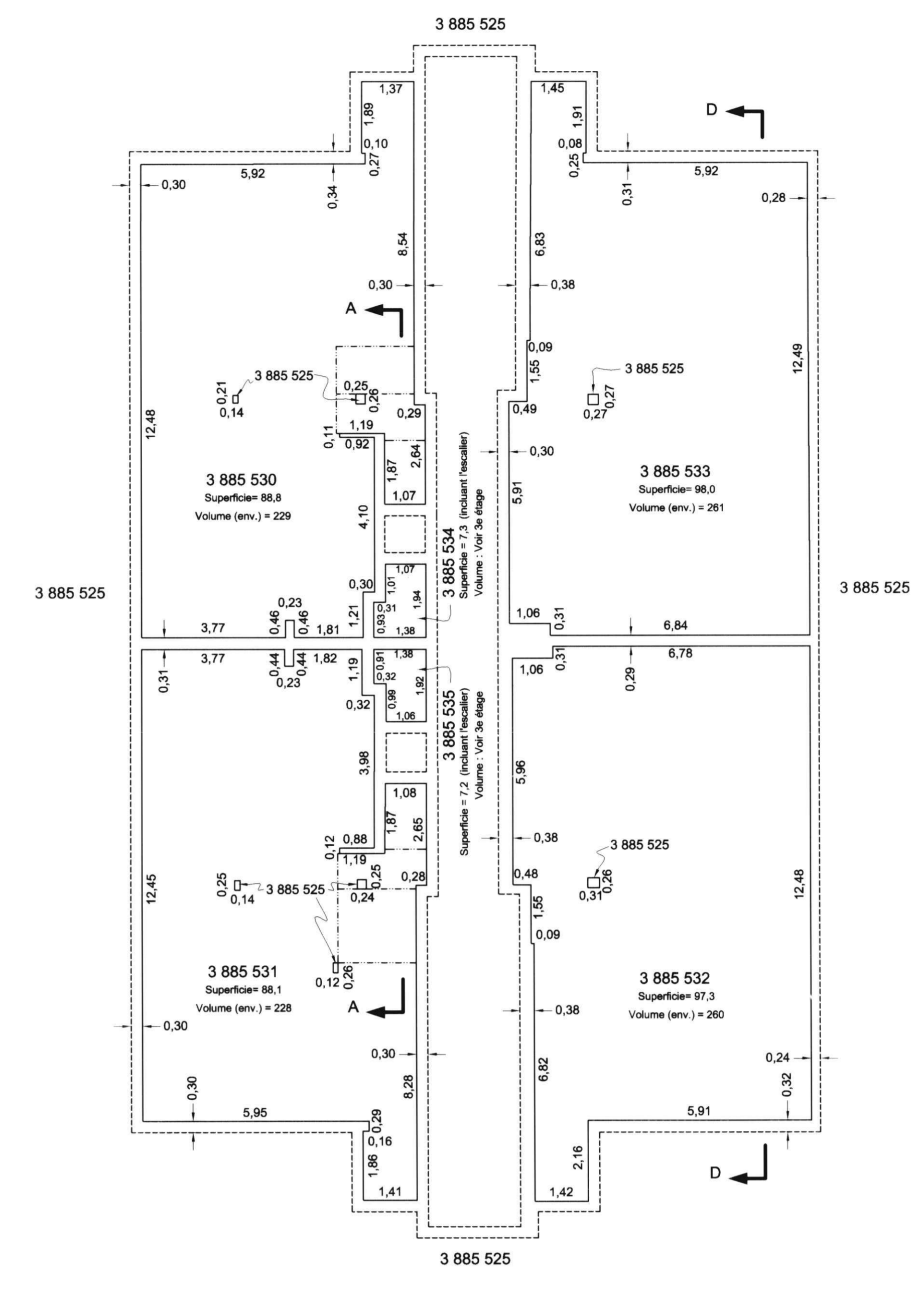
COUPE C-C



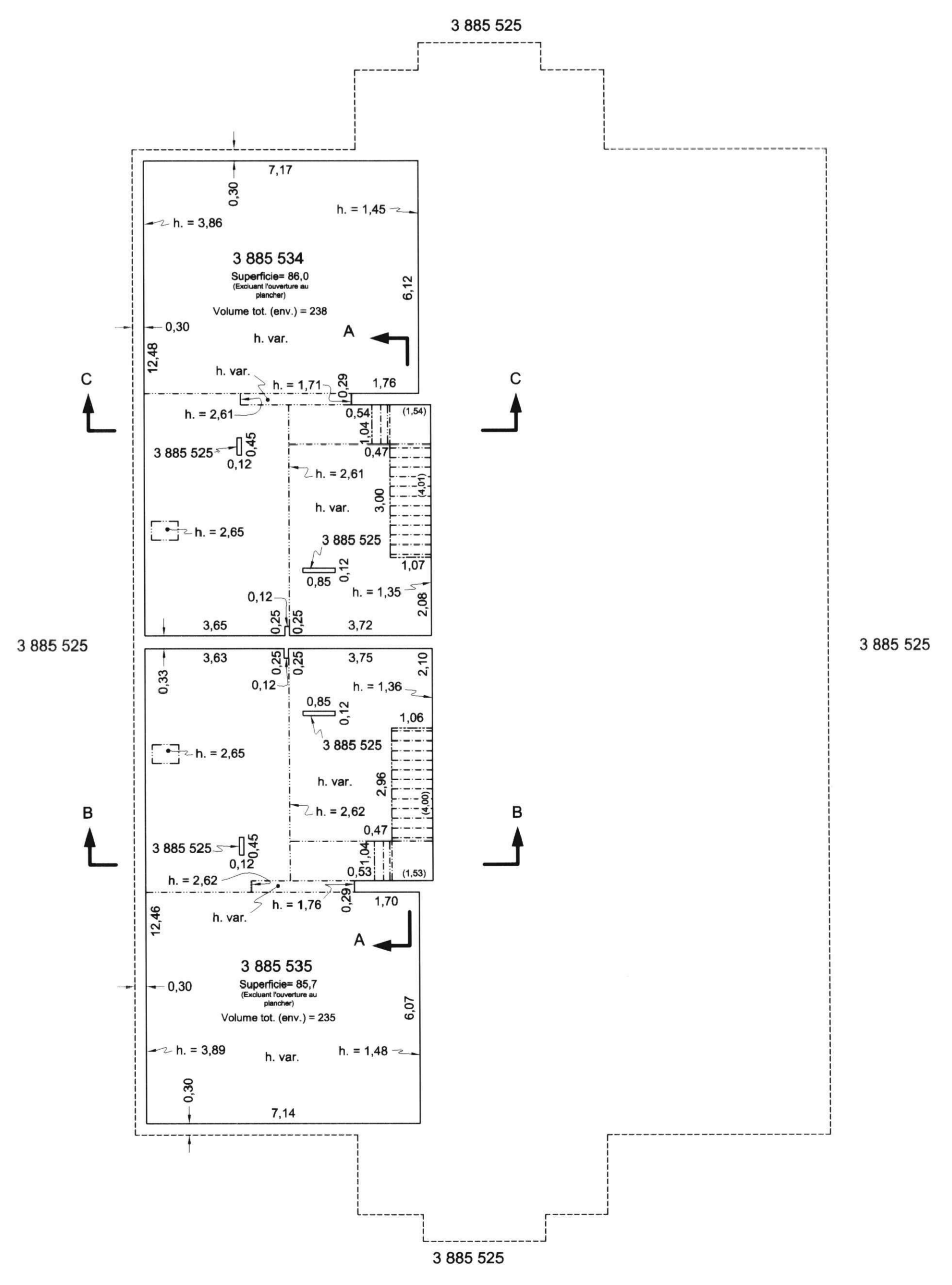
COUPE D-D



PREMIER ÉTAGE



DEUXIÈME ÉTAGE



TROISIÈME ÉTAGE

- Limite de lot
- - - Limite de lot bornant
- · - · - Différence d'altitude
- · - · - Différence de hauteur
- · - · - Ouverture au plancher
- · - · - Ouverture au plafond
- · - · - Périmètre extérieur du bâtiment

ÉCHELLE : 1:100

Référence au(x) feuille(s) cartographique(s) : 31H07-010-1129

PROJECTION : MTM
FUSEAU : 8

PORTÉE DU CADASTRE :
Le plan cadastral immatricule les immeubles en les situant en position relative, en indiquant leurs limites, leurs mesures et leur contenance. Il est présumé exact. De plus, dans le cadastre du Québec, la présomption d'exactitude qui s'attache au plan cadastral et qui est prévue au deuxième alinéa de l'article 3027 C.c.Q., reçoit application. Cependant, cette présomption est toujours simple, c'est-à-dire qu'elle peut être détruite par la preuve contraire.

DOCUMENT JOINT :
Un document joint complète ce plan cadastral.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

CADASTRE VERTICAL

PLAN CADASTRAL COMPLÉMENTAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC
Circonscription foncière : SHEFFORD
Municipalité(s) : BROMONT (VILLE)

Fait conformément aux dispositions de l'article 3043, al. 1 C.c.Q.

Signé à Granby, le 4 OCTOBRE 2006

MINUTE: 5472
DENIS JUAU
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
DOSSIER AG: 2315

Ce plan cadastral est joint au cadastre de la loi, le 30 JANVIER 07
Pour le ministre des Ressources naturelles

Seul le ministre est autorisé à remettre des copies authentiques de ce document.

Copie authentique de l'original, le